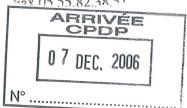
MAIRIE 23110 SANNAT

(Creuse)
Tél. 05.55.82.30.57
Pax 05.55.82.38.51



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2 0 NOV, 2006

DESSERTE FERROVIAIRE DE LA CREUSE

L'an deux mil six, le onze novembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANNAT (Creuse), dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur SAUTHON Henri, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Novembre 2006

PRESENTS: MM. SAUTHON, ROUFFET, ROUCHON, BUISSON, LUZIER, Mme. BLOUIN, Melle. DANCHAUD, Mme. CHAUMETON, M. GATIER.

ABSENTS: MM. MALETERRE, CUINIERES.

Monsieur LUZIER Marcel a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal de SANNAT affirme que ramener l'avenir ferroviaire du Limousin à un projet exclusif de ligne à Grande Vitesse POITIERS – LIMOGES pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours car elle signifierait l'absence de toute amélioration ferroviaire durant les quinze années à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique LA SOUTERRAINE CHATEAUROUX – VIERZON – PARIS avec pour objectif de placer LA SOUTERRAINE à deux heures de PARIS ;
- l'aménagement de la ligne BORDEAUX GUERET LYON ;
- la remise à niveau de la ligne USSEL MONTLUCON tombée, faute d'entretien, à un niveau tel que les trains ne peuvent plus y circuler qu'à vitesse réduite accompagnée d'une meilleure interconnexion avec les liaisons au départ de MONTLUCON.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Pour copie conforme, En Mairie, le 14 Novembre 2006

Le Maire,

